

Sorbonne C1 Sujet No 1

Emmanuel Macron dévoile les contours du «Contrat Engagement Jeunes»

Par Le Figaro avec AFP
2 novembre 2021

Qu'est-ce que le «Contrat Engagement Jeunesse» ?

Le plan annoncé ce mardi matin par le chef de l'État vise tous les jeunes de moins de 25 ans «sans formation ni emploi depuis plusieurs mois». L'exécutif espère toucher 400.000 jeunes en 2022.

C'est par le biais du réseau social Facebook qu'Emmanuel Macron a choisi de s'exprimer ce mardi. Très attendu sur le sujet, le chef de l'État a finalement détaillé ce mardi son revenu d'engagement pour les jeunes. Ce dernier avait fait l'objet d'une promesse lors de l'allocution solennelle du 12 juillet.

Concrètement, cette mesure dont l'entrée en vigueur est prévue le 1er mars concernera tous les jeunes de moins de 25 ans «sans formation ni emploi depuis plusieurs mois». Ils pourront aller s'inscrire pour bénéficier de «15 à 20 heures d'accompagnement par semaine pour découvrir un métier, se former, trouver un apprentissage ou un emploi». Pour apporter une aide financière supplémentaire, ces mêmes bénéficiaires pourront également toucher une allocation «pouvant aller jusqu'à 500 par mois». Elle sera versée «sous condition de revenus, d'assiduité et d'acceptation des offres d'activité faites».

Le message s'adresse aux «jeunes générations» qui ont vécu «la pandémie à l'âge de la liberté», «celles qui se mobilisent pour l'urgence climatique, celles qui écrivent l'avenir de la France». Dans un long texte publié sur son compte Facebook, le locataire de l'Élysée a fait part de sa volonté d'accompagner la jeunesse pour qu'elle aille «au bout de (ses) projets».

S'inspirant de la Garantie jeunes, un parcours intensif d'accompagnement individuel et collectif au succès reconnu, Emmanuel Macron va donc lancer le «Contrat Engagement Jeune». Une «mesure simple : de l'engagement, de l'assiduité, de la motivation et un État qui vous accompagne.»

15 à 20 heures d'accompagnement

Ce contrat concernera tous les jeunes de moins de 25 ans «sans formation ni emploi depuis plusieurs mois». Ils pourront aller s'inscrire pour bénéficier de «15 à 20 heures d'accompagnement par semaine pour découvrir un métier, se former, trouver un apprentissage ou un emploi». Pour apporter une aide financière supplémentaire, ces mêmes bénéficiaires pourront également toucher une allocation pouvant aller jusqu'à 500 par mois. Elle sera versée sous condition «de revenus, d'assiduité et d'acceptation des offres d'activité faites».

Dans son message, Emmanuel Macron s'est aussi félicité du plan 1 jeune 1 solution mis en place durant la pandémie, ainsi que du niveau de chômage des jeunes *«plus faible aujourd'hui qu'avant la crise»*. *«Il demeure toutefois trop élevé et je ne me résous pas à ce que plusieurs centaines de milliers d'entre vous soient depuis trop longtemps sans emploi, souvent sans ressources. Sans perspectives»*, a-t-il ajouté.

Ce revenu d'engagement a également été évoqué par le premier ministre Jean Castex lors d'un déplacement dans une mission locale à Vitry-sur-Seine ce mardi matin. *«Nous nous inscrivons dans une logique de droits et de devoirs»*, a ainsi fait valoir Jean Castex, qui affirme vouloir accompagner *«au moins 400.000 jeunes en 2022»* grâce au contrat d'engagement. *«C'est un objectif très ambitieux mais qui est à notre portée, grâce à l'investissement que nous consentons et grâce à la mobilisation et à l'engagement des entreprises, des collectivités, des associations»*, estime Jean Castex.

Sorbonne C1 Sujet No 2

Tweets antisémites contre Miss Provence : huit prévenus fixés sur leur sort ce mercredi

Par [Guillaume Poingt](#) , Le Figaro, 3 novembre 2021

Des peines de deux mois d'emprisonnement avec sursis avaient été requises, mercredi 22 septembre, à l'encontre de l'ensemble des prévenus. Le jugement est attendu à partir de 13h30.

Huit prévenus, quatre hommes et quatre femmes âgés de 20 à 58 ans, seront fixés sur leur sort ce mercredi 3 novembre pour avoir posté des tweets antisémites visant April Benayoum, Miss Provence et première dauphine de Miss France 2021. Ils sont poursuivis pour *«injures publiques commises à raison de l'origine, de l'ethnie, de la race ou de la religion»*.

Les faits remontent au samedi 19 décembre 2020, lors de la cérémonie de Miss France 2021 retransmise sur TF1. Une candidate de 21 ans, [April Benayoum](#), est visée par de nombreux messages antisémites sur les réseaux sociaux. Son tort ? Avoir expliqué que son goût pour la géographie était peut-être dû à ses origines (sa mère est serbo-croate, son père israélo-italien). Certains internautes la ciblent alors en raison de ses origines israéliennes. Le parquet de Paris avait ouvert une enquête dès le 21 décembre et plusieurs membres du gouvernement avaient fait part de leur indignation.

«Miss Provence est israélienne cette chienne»

Mercredi 22 septembre, des peines de deux mois d'emprisonnement avec sursis avaient été requises à l'encontre de l'ensemble des huit prévenus - tous sans casier judiciaire -, jugés devant le tribunal correctionnel de Paris. Le jugement avait été mis en délibéré au mercredi 3 novembre.

«Qu'est-ce qu'on a voulu faire derrière ces injures ? On a voulu dire à April Benayoum que non, il ne faut pas être fière de ses origines, comme si c'était un sujet tabou. Condamner les prévenus, c'est aussi défendre la liberté d'expression», avait affirmé la procureure lors de l'audience du 22 septembre. Avant de poursuivre : *«Chacun des tweets des prévenus est pour moi l'expression d'un mépris a minima ou d'une invective à l'égard d'une personne en raison de son origine»*.

«Je me suis sentie extrêmement mal», avait auparavant indiqué April Benayoum à la barre. *«Si je suis présente aujourd'hui c'est tout simplement parce que je ne veux pas que ces personnes restent impunies et cachées derrière des écrans»*, avait ajouté la jeune femme en veste de tailleur rose et jean noir. Lus par la présidente de la 17e chambre, les tweets incriminés sont

sans ambiguïté : «Je vote contre la juive», «Miss Provence est israélienne cette chienne» ou encore «Je boycotte Israël».

Des tweets au nom de la cause palestinienne

À l'audience du 22 septembre, les prévenus avaient tous admis avoir écrit des propos injurieux mais aucun n'avait reconnu le caractère antisémite des messages postés. Certains ayant concédé avoir agi au nom de la cause palestinienne. Leurs avocats avaient dénoncé «la pression politique» autour du procès et la plupart ont plaidé la relaxe.

«J'ai tweeté parce qu'Israël ne respecte pas les droits fondamentaux (...) J'aurais fait la même chose pour l'Arabie saoudite ou le Qatar qui sont des pays musulmans mais je ne souhaitais pas m'en prendre à une personne», avait ainsi expliqué à la barre Jasmine B., 23 ans, une podologue, dont l'avocat avait précisé qu'elle est «*filles de militaire*».

Sorbonne C1 Sujet No 3

Cinq expressions très françaises que les Anglais adorent nous emprunter

Par [Maguelonne de Gestas](#)

Le Figaro, 3 novembre 2021

Si les anglicismes grignotent la langue française, les anglophones sont aussi friands de certains de nos mots.

Elles sont tellement «*frenchy*»! L'irruption d'expressions françaises chez les Anglo-Saxons ne date pas d'hier. Les échanges linguistiques entre nos deux patries remontent au XI^e siècle. Ils ont permis un enrichissement notoire de nos langues, mais aussi un rapprochement de nos deux cultures. Aujourd'hui encore, les Anglais adorent parsemer leurs phrases de mots français. Si nous, habitants de l'Hexagone, faisons de même avec leur langue pour paraître plus «*cool*», eux y trouvent un moyen d'être plus «*chic*». D'ailleurs, ne disent-ils pas ce mot dans notre langue? L'application d'apprentissage des langues, [Babbel](#), s'est penchée sur neuf expressions françaises employées Outre-Manche.

• Joie de vivre

«He has *un je-ne-sais-quoi* of *joie de vivre*». Les Anglais sont friands de cette locution, dont l'origine remonterait au XVII^e siècle. Si nous n'avons pas d'indication précise sur son histoire, on raconte qu'elle aurait été employée par Fénelon, homme d'Église, théologien et écrivain français. Elle aurait ensuite été popularisée au XIX^e siècle, «*notamment par des écrivains, dont Michelet et Zola*», renseigne [L'Internaute](#). Nos voisins aiment à l'employer pour décrire ce sentiment de bien-être qu'on éprouve du simple fait d'exister. Elle décrit une façon positive d'aborder la vie quotidienne, une personne par essence heureuse de vivre.

• Oh là là!

Elle remporte tous les suffrages. Lorsque l'on demande à des étrangers de citer une expression typiquement française, la réponse est unanime: «*oh là là*» (à prononcer avec un accent «*british*»). D'où vient-elle? Pourquoi connaît-elle un tel succès à l'international? Si la locution s'écrit invariablement «*oh la la*» ou «*oh là là*» en français, les anglophones la notent: «*ooh la la*». Le sens que nous lui donnons amuse les étrangers, car elle signifie à la fois tout et son contraire: joie, excitation, admiration, déception, peur, contrariété, tristesse, empathie, étonnement.... Une myriade de significations qui arrangent les étrangers désirant apprendre le français, idiome parfois pernicieux. Et reflète le paradoxe dont les Français font (souvent) preuve!

- **C'est la vie**

Rendons à César ce qui est à César. Ou plutôt à Khaled, chanteur de raï, genre musical algérien, à qui l'on doit la reprise virale de cette expression dans les pays anglophones. Il sort au début des années 2010 son tube à succès: «*C'est la vie*». Il suffit depuis, pour «*faire français*», de placer «*c'est la vie*» afin d'exprimer l'idée de fatalité, de coup de destin. On l'aime aussi à l'étranger pour la philosophie qu'elle illustre: dans une situation compliquée, ces trois mots traduisent une volonté de relativiser, d'accepter ce qu'il advient, même en mal.

- **Déjà vu**

Une impression de «*déjà-vu*»... Est-ce la fugacité poétique que ces deux mots traduisent, ou bien la sonorité du joli «*u*» français qui séduisent les locuteurs étrangers? Si vous promenez en Angleterre ou aux États-Unis, vous entendrez peut-être ces mots prononcés en français, puisqu'ils sont particulièrement affectionnés de nos voisins. Ils l'utilisent, ainsi que nous le faisons, pour décrire un événement que l'on pense vivre pour la première fois mais qui nous paraît en même temps familier, comme si nous remontions le temps.

Sorbonne C1 Sujet No 4

Facebook : pourquoi il faut prendre le metavers au sérieux

Par Benjamin Ferran

Le Figaro, 3 novembre 2021

Pour Mark Zuckerberg, cet univers de réalité virtuelle constitue le futur de l'internet.

La technologie et nous. Les innovations et tendances à ne pas manquer, et les clés pour garder le contrôle face aux écrans, par Benjamin Ferran.

J'ai lu beaucoup de commentaires désabusés ou narquois à la suite de l'annonce, la semaine dernière, du changement de nom de Facebook et de ses projets dans la réalité virtuelle. L'entreprise californienne, rebaptisée **Meta**, chercherait à faire diversion à la suite des révélations de la lanceuse d'alerte Frances Haugen¹. Le réseau social, qui pourrait être aussi nocif pour la santé mentale que le tabac l'est pour le corps, appliquerait la même recette que Philip Morris, renommé Altria en 2003.

Tâchons, le temps de cette lettre, de nous extraire de cette vision. Je crois Mark Zuckerberg lorsqu'il affirme que:

- Le changement de nom de Facebook était engagé depuis plusieurs mois;
- Avec le metavers, cet univers de réalité virtuelle en gestation, il ne prépare rien moins que «le futur de l'internet».

Si l'on ne veut éviter de se réveiller dans cinq ans, dépassé par le metavers et les problématiques qu'il soulève, il est préférable de prendre le fondateur de Facebook au sérieux. Voyons ensemble pourquoi.

«Cyberespace» et «nouvelle frontière»

Les nouvelles technologies sont avant tout une histoire de limites et de frontières, incessamment repoussées. Pour les pionniers de l'informatique, le «cyberespace» devait permettre d'arracher une forme de liberté et de bouleverser l'ordre établi grâce aux machines en réseau. «Le cyberespace est le territoire de la connaissance, et son exploration peut constituer, pour une civilisation, l'appel le plus authentique et le plus haut qu'une civilisation se donne», lit-on dans un texte fondateur, publié en 1994.

¹ A 37 ans, Frances Haugen est devenue le visage de David face au Goliath des réseaux sociaux. Après avoir travaillé deux ans chez Facebook,.

Fin 2021, le monde numérique n'est plus depuis longtemps une «*extension*» du monde réel, avec ses propres codes, ses propres lois. Il est devenu notre quotidien. Dans une interview au site Stratechery, Mark Zuckerberg a cette définition que je trouve intéressante : le monde «réel», c'est l'univers physique et numérique entremêlés. Les deux sont indissociables. La crise du Covid et les confinements ont encore resserré ces liens. Si les géants de la tech sont sortis renforcés de cette période, on assiste dans le même temps à de franches tentatives de mise au pas de part et d'autre de l'Atlantique (fiscalité, concurrence, transparence...).

Le **metavers** est le grand projet de Facebook pour se remettre en quête d'une «*nouvelle frontière*». Pour réinsuffler une part de rêve, d'innovation... et retrouver un esprit de pionnier. Cela irrite au plus haut point les tenants de ce web originel, car Facebook est peut-être celui qui en a le plus dévoyé les idéaux. «*Les promesses du metavers de Facebook sont une manière de nous détourner du monde qu'il a contribué à briser*», fulmine Ethan Zuckerman, ancien directeur du MIT Center for Civic Media, dans une diatribe publiée par *The Atlantic* . Preuve que Mark Zuckerberg a peut-être touché juste.

Sorbonne C1 Sujet No 5

«Ce n'est pas juste une fessée» : comment les violences éducatives ordinaires affectent la santé des enfants

Par [Eva Kandoul](#)

Le Figaro, 3 novembre 2021

La campagne grand public encourage une parentalité sans violences.

La Fondation pour l'Enfance et l'association StopVEO lancent une campagne télévisée contre les violences éducatives ordinaires ce mardi 2 novembre.

«*Et si on imaginait que nos enfants étaient plus forts que nous ?*». Privilégier le dialogue pour mener une parentalité sans violences, c'est l'objet de la campagne télévisée de La Fondation pour l'Enfance et l'association Stop VEO (pour violences éducatives ordinaires) lancée mardi 2 novembre sur France Télévisions.

Cris et fessées sont des pratiques banales pour de nombreux parents. La moitié d'entre eux a commencé à user de ces violences éducatives ordinaires sur leurs enfants avant l'âge de deux ans. Pourtant, la science montre qu'elles ont des effets délétères sur la santé des enfants.

Le cerveau comme point de départ

Le Dr. Gilles Lazimi, coordinateur de la campagne explique au *Figaro* que les violences éducatives ordinaires freinent le bon développement du cerveau de l'enfant, encore immature et particulièrement vulnérable au cortisol produit par le stress. «*Un cri, une claque sur la main suscitent un sentiment de peur chez l'enfant et génèrent du stress, qui de façon répétée provoque des troubles psychologiques, cognitifs et physiques*». Le stress fragilise les zones du cerveau essentielles au développement de l'enfant, inhibant par exemple «*le cortex préfrontal qui nous permet de penser et de réfléchir et l'hippocampe, dévolu à la mémoire. Tout le cerveau est impacté*», précise le Dr. Catherine Gueguen, spécialiste de l'enfant et auteur de *Vivre heureux avec son enfant*. L'impact des VEO s'étend aux performances scolaires. Une étude du professeur Martin Teicher de l'université d'Harvard a montré un lien entre les violences physiques et psychologiques envers l'enfant et un volume de l'hippocampe réduit, favorisant les troubles de l'apprentissage et de la mémoire et augmentant le risque d'échec scolaire.

En agissant sur le cerveau, les violences éducatives ordinaires déterminent comment l'enfant se comporte à l'âge adulte et altère sa relation aux autres. «*La peur chez l'enfant se transforme en agressivité*», affirme le Dr. Isabelle Filliozat au *Figaro*. «*Plus tard, quand il sera adulte, il aura tendance à ne pas*

réussir à réguler ses émotions, à s'énerver et à frapper les autres», ajoute-t-elle. Selon le Dr. Gueguen, la violence éducative est même l'une des racines de la violence dans la société : «Une des conséquences de la violence, c'est qu'elle se transmet . Elle se déverse sur les frères et sœurs, les camarades de classe et, plus tard, sur le conjoint». Les hommes comme les femmes sont plus agressifs lorsqu'ils ont été sujets à des VEO. «On éduque par l'exemple. Quand on est violent avec son enfant, on lui apprend la violence et il est probable qu'il l'utilise comme moyen pour résoudre un conflit à l'âge adulte», confirme le Dr. Lazimi.

L'impact psychotraumatique des violences peut aussi entraîner des conduites addictives, voire délinquantes. L'incapacité à réguler ses émotions génère des souffrances que l'individu cherche à apaiser à travers des conduites à risque, «qui consistent en une recherche active, voire compulsive de situations, de comportements ou d'usages de produits connus comme pouvant être dangereux à court ou moyen terme ».

Sorbonne C1 Sujet No 6

Une nouvelle proposition de loi vise à renforcer l'usage du contrôle parental sur Internet

Elaboré par des députés de la majorité présidentielle, le texte entend contraindre les fabricants d'appareils connectés à proposer d'emblée ce type de dispositif. Il devrait être débattu à l'Assemblée nationale début 2022.

Par [Pauline Croquet](#)

Le Monde, 12 novembre 2021

Après avoir encadré le travail des enfants influenceurs en octobre 2020, les parlementaires français entendent désormais renforcer la protection des plus jeunes lorsqu'ils utilisent manettes et claviers. Déposée le 3 novembre par des députés de la majorité présidentielle et rendue publique vendredi 12 novembre sur le site de l'Assemblée nationale, une nouvelle proposition de loi vise « à encourager l'usage du contrôle parental sur certains équipements et services vendus en France et permettant d'accéder à Internet ».

« On voit des témoignages se multiplier de personnes qui ne protègent pas assez l'intégrité physique et psychique de leurs enfants devant les écrans, défend Bruno Studer, député La République en marche (LRM) du Bas-Rhin, qui porte la proposition. Encore trop souvent, des enfants rencontrent accidentellement, mais pas seulement, des contenus problématiques ou qui ne sont pas de leur âge. » Les députés à l'initiative du texte invoquent dans leurs motifs [les résultats d'une consultation et d'un sondage IFOP](#) menés par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), selon lesquels « 82 % des enfants de 10 à 14 ans indiquent aller régulièrement sur Internet sans leurs parents », tandis que « 46 % des parents de jeunes âgés de 8 à 17 ans ont mis en place des solutions pour suivre l'activité de l'enfant sur Internet ».

Face à ces usages jugés « préoccupants », les parlementaires estiment que les outils de contrôle parental restent encore trop difficiles à installer et à utiliser. Or, « de la même façon qu'on ne vend pas une voiture sans ceinture, on ne vend pas un appareil connecté sans contrôle parental », compare Bruno Studer, qui évoque plusieurs mois de travail et des discussions avec les associations de protection de l'enfance, les fabricants et opérateurs mais aussi le secrétariat d'Etat chargé de la transition numérique et des communications électroniques, ainsi que celui de l'enfance et des familles.

Responsabiliser les parents d'internautes mineurs

Aujourd'hui, la plupart des terminaux sont déjà équipés d'outils de contrôle parental, et [la loi du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique](#) contraint les fournisseurs d'accès à Internet à en offrir à leurs abonnés. Mais cette nouvelle proposition, qui vient compléter le code des postes et des communications électroniques, va plus loin. Elle prévoit une obligation d'installer un système de contrôle parental gratuit pour tous les fabricants d'objets connectés, dont les smartphones, ordinateurs ou consoles de jeux. Et elle intime aux constructeurs de proposer cet outil dès la première mise en service. Le contrôle parental ne serait toutefois pas installé par défaut : les parents devront a priori choisir eux-mêmes de l'activer. Quant à la nature exacte du dispositif, elle sera déterminée plus tard par voie réglementaire.

« Tout outil qui a tendance à renforcer la vigilance ou inciter les parents à s'intéresser aux pratiques de leur enfant est bon à prendre, se félicite Olivier Gérard, responsable des médias et usages numériques à l'Union nationale des associations familiales (UNAF), avec laquelle les députés ont discuté au cours de l'élaboration du texte.

Sorbonne C1 Sujet No 7

40 000 titres et si peu de survivants : enquête sur la mécanique de la vente des livres

Environ 40 000 livres sont publiés chaque année en France. Une richesse, certes, qui épuise néanmoins diffuseurs et libraires et exige de faire des choix. Quels processus président à ces critères de sélection ? Enquête.

Par [Florent Georgesco](#)

Le Monde, 12 novembre 2021

« Je ne veux pas te casser le moral mais nous avons une rentrée - exceptionnelle. » Nicolas Pham vient de rejoindre Claire Authier près d'une des tables de la librairie Fontaine Auteuil, qu'elle dirige, à Paris, dans le 16^e arrondissement. Amusée, la libraire pose son bon de commande sur les piles de livres. Elle ne demande qu'à voir. Alors, il se lance, son propre bon de commande sous les yeux, et commence à présenter les programmes des éditeurs qu'il est venu défendre, Grasset, JC Lattès, Le Rocher, Nova...

Nous sommes en juin. La rentrée littéraire se prépare. Le sort des livres qui vont occuper libraires, journalistes et lecteurs durant l'automne se joue ici. Nicolas Pham, représentant d'une des équipes commerciales d'Hachette, a pour mission de les faire exister. C'est aussi le travail de Claire Authier mais, des représentants, elle en reçoit sans cesse, et, face à ce raz-de-marée annuel – 521 romans paraîtront en août et septembre selon le mensuel professionnel *Livres Hebdo* –, elle ne peut multiplier à l'infini les précommandes qui vont se décider là.

Dès lors, il faut s'entendre, réfléchir à ce qui pourrait plaire, discuter des paris qu'on peut se permettre et de ceux qui semblent inutiles. Toute une dramaturgie qui, au même moment, se déroule dans le millier de librairies indépendantes dites « de premier niveau » que les confrères de Nicolas Pham sont en train d'écumer pour leurs différents éditeurs – des librairies stratégiques, quand bien même une grande partie des ventes se fait ailleurs (en grande surface, sur Internet...) : elles déterminent la tendance et permettent, au moins en théorie, de faire vivre l'offre dans toute sa diversité.

Un métier d'offre (pléthorique)

Quelque 40 000 livres sont publiés chaque année en France, dont, par nature, nous ne pouvons voir qu'un segment. Le choix, qui se noue dans ces rendez-vous commerciaux, résulte de processus complexes qu'il faut regarder de près si l'on veut comprendre où la vie littéraire prend corps. Car, à cet échelon, ce qui peut sembler figé se met en mouvement, et plus rien ne va de soi, occasion rêvée d'entrer dans la mécanique vertigineuse qui préside à la vente des livres.

Une mécanique qui frappe d'abord par son intensité. « *Nous sommes au milieu des vagues et nous essayons de retenir nos filets* », résume Nicolas Trigeassou, qui dirige la librairie Le Square, à Grenoble. « *Il y a une bonne part de pifométrie, il faut bien l'avouer* », avance son confrère Philippe Leconte, fondateur de la librairie Le Livre écarlate (Paris 14^e). Mais pas seulement, ajoute-t-il tout de suite. Avoir du nez n'empêche pas de se fixer des critères de sélection, ceux-là même que mettent en œuvre représentants et libraires autour de leurs bons de commande.

« Il y a une bonne part de pifométrie², il faut bien l'avouer. » Philippe Leconte, libraire

L'un de ceux qui frappent le plus, durant ces rendez-vous, est aussi celui qui tombe le plus sous le sens : il s'agit d'abord de savoir ce qu'on peut penser d'un texte.

² Fait à vue de nez